



Municipalité régionale de comté des Sources

309, rue Chassé, Asbestos (Québec) J1T 2B4

(819) 879-6661

(819) 879-5188

mrcdessources@mrcdessources.com

Asbestos, le 25 août 2008.

Examen stratégique de la Société
canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

OBJET : Fermeture du bureau de poste de Pointe Saint-Charles.

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à une demande d'appui en provenance de Action-Gardien, Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, relativement au maintien du bureau de poste actuel du quartier. Dans cette demande d'appui, nous apprenons que le gouvernement fédéral procèdera à un examen stratégique de la Société canadienne des postes et que ce même gouvernement a décidé qu'il n'y aurait aucune audience publique.

La Municipalité régionale de Comté des Sources est d'avis qu'une éventuelle déréglementation du service postal mettrait grandement en péril le service postal public et universel. Cette déréglementation entraînerait très certainement une hausse des tarifs et même une baisse du service. En effet, nous pensons qu'un service postal déréglementé favoriserait les entreprises privées qui se concentreraient sur les régions et les services les plus rentables tout en laissant au service public le soin de desservir les secteurs non rentables, ce qui ferait très certainement en sorte que les services et les tarifs postaux pourraient être gravement touchés et ce, au détriment de la population.

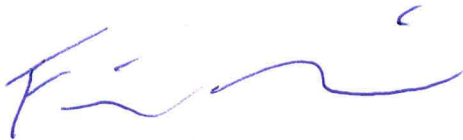
En tant qu'utilisateur du service postal, nous nous préoccupons de la nature des changements qu'examine présentement le comité de l'ESSCP, telle la déréglementation de notre service postal public. La Municipalité régionale de Comté des Sources dépend du service postal car c'est par ce biais entre autre, que nous communiquons avec nos partenaires, nos fournisseurs, nos contribuables ainsi que les municipalités de notre territoire.

En tant que citoyennes et citoyens, les membres de la Municipalité régionale de Comté des Sources sont directement concernés par l'avenir de notre service postal public. Ainsi, le fait que le gouvernement ne tienne pas d'audiences publiques nous préoccupe grandement.

Le gouvernement ne devrait prendre aucune décision relativement au service postal public tant qu'il n'aura pas mené de consultation en bonne et due forme auprès de la population. En outre, le gouvernement devrait prolonger la durée prévue pour le dépôt des mémoires.

Espérant que vous prendrez notre avis en considération, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Frédérick Michaud.

c.c. : M. Alain Duguay, président
STTP-Section locale de Montréal